

L'envoi automatique de la Fiche RCP au Médecin Traitant

Auteurs : Dr Eric Bauvin¹, Dr Charlotte Morel¹, Nathalie Amori-Amiel¹, Léa Schiano¹, Delphine Bano¹, Daniel Barbier¹

(1) Dispositif Spécifique Régional du Cancer d'Occitanie, Onco-Occitanie, Institut Universitaire du Cancer de Toulouse - Oncopole, 1 avenue Irène Joliot-Curie - 31059 Toulouse cedex 9 - France

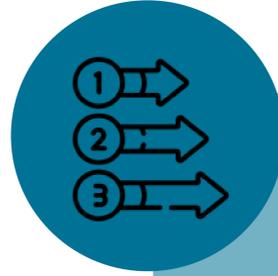
Introduction

Conformément au Plan cancer 2014 – 2019, Actions 2.19, « Généraliser le dossier communicant de cancérologie (DCC) (...) et mobiliser les outils de communication numérique au service de la coordination ville-hôpital », un focus particulier a été réalisé sur l'accessibilité de la Fiche RCP (FRCP) pour les médecins traitants. En effet, peu utilisent le DCC. Naturellement, le développement de l'envoi de la FRCP par messagerie sécurisée a été la cible.

Organisation et méthodologie



Une analyse des évolutions nécessaires de l'outil a été réalisée.



Nous avons décidé de faire évoluer l'outil DCC par étape

Résultats

JANVIER
2020

Dans la fiche patient, ajout de l'identification du médecin traitant (par son code RPPS), trois possibilités d'avoir l'information :

- Par saisie manuelle,
- Via un appel contextuel (DPI vers DCC)*
- Par interface « identité » (HL7 ADT ou IHE Pam, segment ROL)

Les changements de médecin traitant sont historisés.

L'envoi de la FRCP, via la messagerie sécurisée MEDIMAIL, est réalisé manuellement.

JUIN
2020

Acquisition d'un certificat **API CRYPT**[®]

Un professionnel de santé peut recevoir les FRCP s'il utilise l'une des trois messageries sécurisées suivantes:

medi**mail**

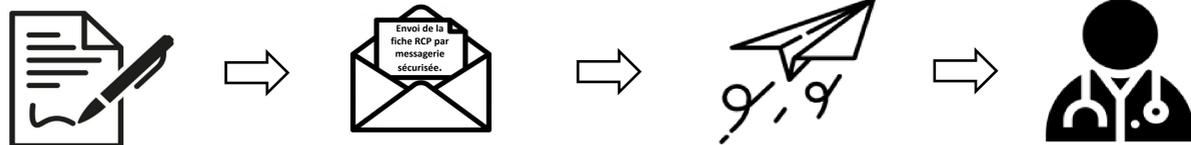
MSSanté
système de messagerie sécurisée,
données protégées.

APICRYPT[®]

Généralisation au PPS (Programme Personnalisé de Soins)

MARS
2020

Ajout d'un paramétrage, par session de RCP, permettant, à la validation d'envoyer automatiquement la FRCP au médecin traitant du patient.



Conclusion

Nous avons pu constater une nette augmentation du nombre de dossier de nouveaux patients avec un médecin traitant renseigné :

- En 2020, 6% des dossiers
- En 2021, 75% des dossiers

Par contre, pour l'instant, la proportion de FRCP envoyées aux médecins traitants n'a évoluée que faiblement :

- En 2021 : 21,13%
- 1er semestre 2022 :
 - 1^{er} trimestre : 20,24%
 - 2^{ème} trimestre (dernière évolution) : 22,50%